

## LES DROITS D'AUTEURS

Ils s'acquiescent sans formalité du fait même de la création de l'œuvre. Une œuvre est dite originale du moment qu'elle porte votre personnalité en tant qu'auteur. Le fait de changer une couleur ou de transformer une œuvre existante ne constitue pas une nouvelle œuvre originale.

Il vous est autorisé à copier mes œuvres, mais elles ne devront pas être exposées au public ou sur internet et ne pourront être vendues. De même que pour les exercices faits en cours copier ou trop ressemblant ou modifier de son œuvre original. *A voir le code de la propriété intellectuelle.*

### SI VOUS POSTEZ SUR LES RESEAUX SOCIAUX, EXPO ....

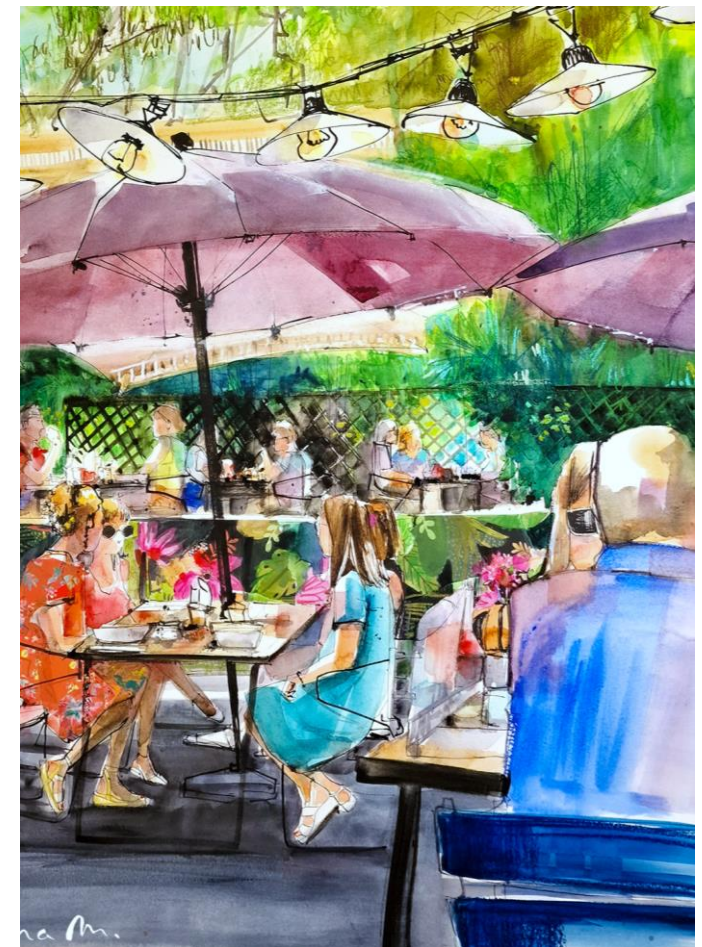
Pour faire très simple, 3 cas :

- 😞 L'œuvre est une copie de mon travail (même en changeant les couleurs) je ne souhaite pas qu'elle soit exposée lors d'une exposition. Sur les réseaux sociaux, NOTEZ « réalisé d'après l'œuvre de Sandra Roussy Menia »
- L'œuvre a été réalisée lors d'un atelier : il s'agit d'un projet proposé par moi en association avec vos recherches ou pas NOTEZ : « Réalisé lors des ateliers de Sandra » ou « réalisé en cours de dessin »
- 😊 Œuvre réalisée en ateliers libres à mon atelier : c'est votre idée, vos recherches et je vous ai conseillé pour la réaliser : l'œuvre vous appartient et vous ressemble, Vous pouvez la signer en votre nom !

## COVID

La rentrée se fera en effectif normal soit maximum 8.

Je me réserve le droit d'obliger le port du masque en fonction de l'évolution du virus.



## Les ateliers de Sandra

Dessinatrice illustratrice  
Artiste peintre

<http://sandraroussy.fr>

06 70 54 59 68





- Pas d'atelier adultes et enfants pendant les vacances scolaires. Place aux stages !
- Tous mois entamé est dû dans sa totalité.
- Pas de remboursement en cas d'abandon en cours d'année, l'année reste due.

### ADULTES

**JOUR/HORAIRE/LIEU SORTIE EXT/TARIF**

**Les 30 € d'acompte sont déjà déduit**

Lundi 14h30-16h30 AIX 312€

Lundi 18h-20h AIX 312€

Mardi 10h-12h CHY 312€

Mardi 12h15-13h45 LAC 242€

Mardi 14h30-16h30 ATELIER 312€

Mardi 18h-20h CHY 312€

Mercredi 10h-12h LAC CHY AIX 312€

Mercredi 18h30-20h CHY 242€

### ADOS à partir de 10 ans

Mercredi 14h-15h30 ATELIER 235€

Mercredi 16h-17h30 235€

Tous les ateliers se déroulent à mon atelier toute la période hivernale. Dès que le beau temps le permet, nous sortirons. Les lieux sont notés ci-dessus en fonction des jours et horaires.

### REGLEMENT INTERIEUR des ateliers :

- Possibilité de changer de créneau horaire si les places le permettent.

- Tous les cours manqués pourront être rattrapés selon les places disponibles. Toute annulation de cours devra être prévenue au moins 24 heures avant par texto. Dans le cas contraire elle sera comptée comme effectuée et ne pourra pas être récupérée.

- En cas de force majeure, les ateliers pourront être annulés par l'animateur.

- Les ateliers se déroulent du 12 septembre au 30 juin

### COMMENT REGLER :

*Votre inscription ne sera validée qu'à réception du règlement complet avant le samedi 3 septembre.*

- ESP me contacter
- ou
- CHEQUE

Remise de tous les chèques lors de l'inscription. Max 4 chèques. Encaissement sept, oct, nov, dec.

A L'ORDRE de Sandra Roussy

#### ➤ PAR COURRIER :

Sandra roussy, route de l'aéroport, 73420 VOGLANS

ou

#### ➤ BOITE AUX LETTRES

A l'entrée du site juste avant le grand parking

ou

#### ➤ VIREMENT :

Uniquement si vous réglez la totalité. Je vous envoie un RIB PAR TEXTO



# Inscription 2020-2021

*Partie à détacher et me retourner signée*

NOM :  
PRENOM :

MAIL :

TEL PORTABLE :

CRENEAU SUIVIT (horaire/jour) :

## AUTORISATION

**Moins de 18 ans :**

Autorise .....à sortir seul(e) des ateliers de Sandra Roussy Menia

POUR ADOS : votre enfant reste sous votre responsabilité jusqu'à la salle où se déroule le cours.

**Pour tous :**

J'autorise Sandra Roussy Menia à utiliser les images de mes œuvres et de mon image pour la promotion de l'atelier sur internet\*

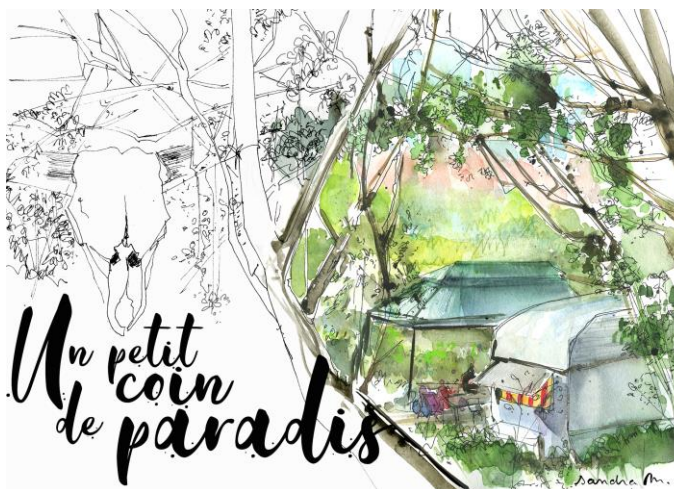
**oui non\***

**\*rayer la mention inutile**

**J'accepte le règlement intérieur des Ateliers de Sandra (Sandra Roussy Menia),**

**Date**

**Signature**



**DATES A RETENIR :**

- Acompte pour réservation et imprimer sa carte adhérent avant le 30 aout 2022
- Règlement des cours entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 3 septembre. Au dela votre place sera proposée a une autre personne.
- Reprise des ateliers, semaine du 12 septembre

N'hésitez pas a me contacter par texto pour toute information !

Artistiquement,

Sandra

